

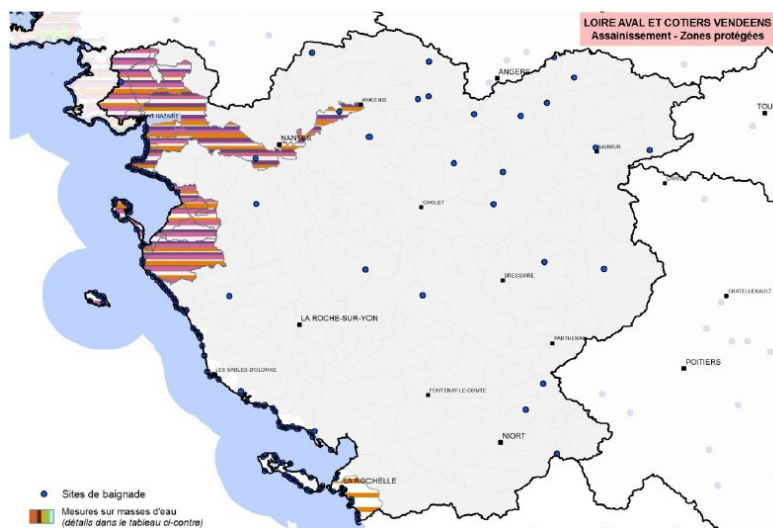
Enjeux

Les masses d'eau littorales sont concernées par un enjeu DCE : l'estuaire de la Loire en état moins que bon du fait de l'indicateur poisson dégradé. Le programme de mesures prévoit des études pour en identifier les principales raisons. Celui de la Vilaine est également déclassé du fait des proliférations phyto-planctoniques.

Par ailleurs le littoral est également un milieu d'usages sensibles sur le plan

sanitaire, baignade et conchyliculture (étendu à la pêche à pied récréative) couvert par des Directives européennes liées à la DCE.

Plusieurs zones conchylicoles dégradées et prioritaires ont été identifiées dans le SDAGE: les traicts du Croisic et de Pen Bé, l'étier du Pouliguen, l'estuaire de la Loire et la Baie de Bourgneuf qui concernent tout ou partie de la Loire Atlantique.



Le Programme de Mesures du Bassin Loire Bretagne a estimé le coût de reconquête de leur qualité à 19 M€ en Loire Atlantique.

Les études de vulnérabilités conchylicoles préconisées en 1^{ère} étape

permettront d'affiner la ventilation par mesure et par bassin versant conchylicole. Les travaux identifiés dans les profils de baignade réalisés sont également repris dans le programme de mesures sur les plages de : Le Pouliguen, St Nazaire, La Plaine sur mer pour un montant de 820 000 €.

Leviers et pilotage

Leviers réglementaires: réglementation nationale, SDAGE, SAGE ...

Leviers financiers :

L'AELB intervient prioritairement sur les secteurs identifiés précédemment comme prioritaires avec des taux de 80 % de subvention pour la réalisation des études de vulnérabilité conchylicole. L'AELB finance également les suivis qualités des milieux, l'animation ou la communication dans le

cadre de contrats territoriaux. Selon leur nature les travaux peuvent être aidés de 40 à 80 % également pour l'assainissement, individuel ou collectif, y compris en domaine privé sous condition de portage regroupé par un opérateur local et de l'identification préalable de la priorité et son efficacité.

Des modalités existent également pour les travaux nécessaires chez les acteurs économiques selon des conditions spécifiques.

Stratégie

L'identification des actions opérationnelles d'amélioration de la qualité des eaux à l'échelle des zones conchylicoles peut s'avérer longue et délicate. L'AELB préconise la mise en place d'une opération concertée autour d'un contrat territorial qui peut intégrer plusieurs thématiques dont celle sur la conchyliculture. Cela commence par un

diagnostic qui conduit à hiérarchiser les actions prioritaires et la mise en place d'un calendrier de réalisation accompagné de l'identification des maitrises d'ouvrages et de leur financement (cf document guide AELB) : <http://www.eau-loire-bretagne.fr/littoral#bacterio>

Actions à mener

- Identification des maîtres d'ouvrages
- Réalisation des profils
- Mise en place des outils de mesure (dont métrologie réglementaire des systèmes d'assainissement)
- Mise en place des programmes d'actions Animation, coordination, suivi et évaluation
- Identification des points réglementaires facilitateurs : Accompagnement des maires, pouvoirs de police locaux pour combiner les leviers réglementaires, financiers et l'accompagnement technique afin de faciliter les actions en domaine privé soutenues pour certaines financièrement par l'AELB..
- Équipement rapide de tous les points réglementaires de l'arrêté du juillet 2015 afin de s'assurer de nos capacités collectives à identifier les points critiques majeurs : cf. exemple de restitution STEP 44 sensible temps de pluie avec by-pass.

Autres problématiques littorales :

- Amélioration des pratiques de carénage.
- Sécurisation de la fourniture d'eau et économies d'eau : le littoral avec son accroissement de population estivale nécessite une sécurisation de sa fourniture d'eau et une gestion économe. Des programmes spécifiques peuvent être mis en place avec les collectivités. Cf. fiche gestion quantitative.
- Algues vertes : des échouages plus fréquents d'algues vertes (ulves) ou assimilées semblent affecter de plus en plus fréquemment le littoral. Les principaux flux de nutriments apportés sur le littoral le sont par les bassins de la Loire et de la Vilaine. Il conviendra de suivre la finalisation des études de modélisations en cours et les recommandations apportées par le SDAGE.
- Inondations littorales.